

**RAPPORT AUX MEMBRES
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 MAI 2010**

OBJET: EXERCICE 2010 DECISION MODIFICATIVE N° BUDGET GENERAL

Le 29 mars dernier, le Conseil Municipal adoptait le Budget Primitif de l'exercice 2010. Depuis son adoption, des demandes d'ajustement de crédits ont été formulées par les services afin de répondre aux besoins de la collectivité.

En effet, le 17 mars 2010 la Préfecture du Val de Marne adressait à la commune de Nogent sur Marne l'arrêté de mise en demeure transmis à une nogentaise demeurant 53, rue Théodore Honoré, l'enjoignant de procéder au nettoyage, à la désinfection et à la désinsectisation du lieu d'habitation, et à l'enlèvement des chats (au nombre de 30).

L'intéressée n'ayant pas réalisé les travaux suscités, la ville se trouve devoir exécuter d'office les opérations de nettoyage et de désinfection.

Chaque année, le service de l'Hygiène prévoit la somme de 10 000 € pour répondre, en cas de besoin, à ce type de situation. Malheureusement, entre l'enlèvement des animaux et l'état d'insalubrité de l'habitation, la somme inscrite en 2010 ne suffit pas à couvrir les frais engagés. Il convient donc d'inscrire 10 000 € supplémentaires prélevés sur la ligne « prestations de services ».

Dans le cadre de sa politique d'aide intergénérationnelle, la ville prendra en charge la location de la scène Watteau afin d'organiser les représentations de fin d'année des ateliers du Pocket Théâtre. Il convient donc d'affecter une somme complémentaire de 1350 € sur la ligne « Locations de salles » du budget culturel. Par ailleurs, de nombreux sponsors ont souhaité soutenir les actions de la Ville dans l'organisation de manifestations et festivals. Ces engagements ont permis d'étoffer les ateliers qui seront proposés lors de ces manifestations. Aussi, il est proposé de répartir l'ensemble des crédits tant en dépenses qu'en recettes au titre de l'action culturelle et événementielle.

Afin d'accompagner la crèche parentale « Les Petits Canotiers » dans sa réorganisation - (rationaliser les moyens humains au regard du nombre d'enfants accueillis, mise en place de contrats à temps partiel pour compléter les places vacantes, mise en place des heures réservées complémentaires pour compenser les absences liées à la maladie ou aux congés, fermeture éventuelle en août, prise en charge des couches par les parents...) - pour assurer la pérennité de l'accueil des petits au sein de la crèche parentale, il est proposé d'allouer une aide exceptionnelle de 28 000 €, non reconductible. Cette somme correspond aux allocations de licenciements versées par « Les Petits Canotiers » à deux éducatrices de jeunes enfants.

Enfin la Ville souhaite accompagner l'association « La Mosaïque des Saveurs » en lui allouant une subvention exceptionnelle de 12 000 € destinée à l'achat des produits bio nécessaires à l'ouverture du restaurant/Boutique d'insertion sise 147, Boulevard de Strasbourg.

La Décision Modificative n° s'équilibre par des transferts de crédits votés au Budget Primitif 2010 et par l'apport de recettes nouvelles.

Le détail des opérations intégrant les diverses propositions est retracé dans les tableaux ci-après:

DEPENSES :

Chapitre M14	Fonction	Article	Gest°	Libellé	Budget 2010	Montant de la Décision Modificative n°1	Lire Budget après DM n°1
022		022	GFIN	Dépenses imprévues	129935,85 €	-41350,00 €	88585,85 €
011	12	6042	GHYG	Prestations de service	145000,00€	-10000,00 €	135000,00 €
011	30	6132	GCULT	Location salle - Actjon culturelle	3740,00€	1350,00€	5090,00€
011	30	6232	GCULT	Prestations artistiques	922n,00€	1900,00€	94177,00€
011	30	6042	GCULT	Prestations de service	78000,00€	19200,00€	97200,00€
011	30	60623	GCULT	Hébergement - alimentation	7310,00€	400,00€	7710,00€
-011	30	637	GCULT	Droits dl auteur SACEM	2110,00 €	2500,00€	4610,00€
011	33	6042	GCULT	Prestations de service	8350,00€	1000,00€	9350,00€
011	33	6232	GCULT	Fêtes et cérémonies	5000,00 €	3000,00€	8000,00€
012	022	64111	GPAY	Rémunération principale - Elections	108049,46 €	-2000,00€	106049,46 €
65	64	6574	GMASSOC	Subventions crèches	1137410,00 €	28000,00€	1165410,00 €
65	523	6574	GMASSOC	Subvention IIMosciiques des saveurs"	31394,48 €	12000,00€	43394,48 €
67	020	6718	GRH	Autres charges exceptionnelles		2000,00 €	2000,00€
67	12	678	GHYG	Travaux d'hygiène effectués d'office	10000,00€	10000,00€	20000,00€
TOTAL des Dépenses de Fonctionnement:							28 000,00 €

RECETTES

Chapitre M14	Article	Fonction	Gest°	Libellé	Budget 2010	Montant de la Décision Modificative n°1	Lire Budget après DM
74	7478	30	GCULT	Sponsorings	0,00€	24000,00 €	24000,00 €
74	7478	33	GCULT	Sponsorings	0,00€	4 000,00 €	4000,00 €
TOTAL des Recettes de Fonctionnement :							28 000,00 €

Solde de la décision modificative n° 1 - Fonctionnement Budget Général: 0.00 €

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur le projet.

LE RAPPORTEUR